

COVID-19 – Continuité pédagogique Fiche parents des élèves du 2nd degré

En cas de fermeture d'établissement pour les élèves, le lien avec l'établissement et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

L'élève scolarisé dans le second degré a besoin d'être accompagné dans l'appropriation des ressources et des outils. Ses professeurs, le chef d'établissement, avec l'appui de l'ensemble de la communauté éducative, veillent à ce que chaque élève renforce et poursuive ses apprentissages, en se référant aux ressources adaptées à son niveau.

Je suis parent d'un enfant scolarisé dans un collège ou un lycée

Je veille à ce que mon enfant se connecte à son compte ENT pour prendre connaissance des consignes des professeurs et qu'il effectue les activités demandées.

Si le dispositif de suivi est retenu par l'établissement, j'ouvre un compte pour mon enfant sur la plateforme du CNED « Ma classe à la maison » et je l'accompagne dans la prise en main de cet outil. Je recevrai un lien pour ouvrir ce compte.

Dans le cas contraire, je consulte l'ENT ou je contacte l'établissement.

En cas de difficulté, ou si je ne dispose pas d'une connexion internet, je prends contact avec le professeur principal de la classe ou le chef d'établissement pour recevoir les consignes.

Je rappelle à mon enfant les gestes barrière

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)